



Philippe **VIGIER**

La passion d'agir

Paris, le 5 juillet 2009

Madame, Monsieur le Maire, Cher(e) Collègue,
Madame, Monsieur le Maire adjoint, Cher(e) Collègue,
Madame, Monsieur le Conseiller municipal, Cher(e) Collègue,

Ce second trimestre 2009 a été très chargé en activité parlementaire, rythmé par la campagne pour les élections européennes du 7 juin, et marqué par la première intervention du Président de la République devant le Congrès le 22 juin. Chaque événement a été l'occasion pour moi de défendre les idées et valeurs du Nouveau Centre, et les intérêts de la France et de l'Eure-et-Loir.

UN ENGAGEMENT COMPLET DANS LA CAMPAGNE EUROPEENNE

Dans le cadre de la campagne pour les élections législatives européennes, j'ai soutenu la liste d'union UMP-Nouveau Centre dans la grande région Massif-Central-Centre. J'ai ainsi traversé toute la région en 13 réunions publiques aux côtés de Sophie AUCONIE, candidate Nouveau Centre, conseillère municipale de Tours.

Je tiens à remercier toutes celles et tous ceux qui ont participé à l'organisation de ces réunions et celles et ceux qui sont venus assister à ces réunions et nous ont témoigné leur soutien.

La forte abstention, la plus forte depuis la première élection du Parlement européen en 1979, doit nous amener à agir contre ce déficit démocratique.

Durant toute la campagne, **j'ai souhaité montrer l'action si importante de l'Union Européenne** dans nos vies quotidiennes mais surtout en cette période de crise avec le Fonds d'ajustement à la mondialisation et l'ensemble des fonds structurels, prémices d'une Europe sociale.

J'ai plaidé en faveur d'une Europe réellement politique avec un renforcement du rôle du Parlement, qui je l'espère avec la ratification définitive du Traité de Lisbonne, prendra enfin toute sa dimension. Mais il faut aller beaucoup plus loin, en donnant à l'Europe l'esprit et l'initiative politique. Quand l'Europe veut, l'Europe peut. On l'a vu avec la présidence française de l'Union Européenne : sous impulsion politique, l'Union européenne est capable de grandes choses.

Je suis certain que les députés européens et notamment Sophie AUCONIE auront à coeur de rendre régulièrement des comptes aux électeurs.

Budget de l'État et Sécurité sociale

La crise que nous traversons vient aggraver une situation budgétaire déjà difficile. La forte contraction de l'activité et les destructions d'emplois viennent fortement diminuer les recettes et augmenter les dépenses fiscales et sociales de l'État et de la Sécurité sociale. D'ores et déjà le déficit de la sécurité sociale semble s'établir pour 2009 à plus de 20 milliards d'euros, le double de 2008.

La crise nous impose de tout mettre en œuvre pour relancer l'économie et protéger les plus fragiles. Néanmoins, sous les déficits conjoncturels se cache un déficit structurel qui ne cesse de croître depuis plus de 30 ans. Or depuis, la grave situation budgétaire a plus fait l'objet d'incantation que d'action. Cette indécision vient réduire nos marges de manœuvre et nos possibilités de relance budgétaire. Dans le cadre des débats d'orientation budgétaire du mois de juin, j'ai alerté le gouvernement des nombreux risques que la France encourt en raison de son endettement important.

Suppression de la taxe professionnelle

La suppression de la taxe professionnelle annoncée par le chef de l'État le 5 février 2009 a des impacts importants sur les finances des collectivités territoriales, puisqu'elle représente plus de la moitié de leurs recettes fiscales, mais aussi sur la vie des entreprises.

Membre de la Commission des Finances, je suis le dossier de manière attentive. Plusieurs hypothèses de substitution ont été présentées. J'œuvrerai pour une solution la plus équilibrée possible pour les collectivités territoriales et la plus légère pour les entreprises.

Loi de programmation militaire

Le texte examiné met en œuvre la nouvelle stratégie de défense et de sécurité nationale adoptée par le Président de la République dans le Livre blanc et les décisions prises dans le cadre de la révision générale des politiques publiques. Il engage une réforme de grande ampleur des armées. Il redéfinit leurs missions, leurs contrats opérationnels, leurs déploiements, leurs formats et met un accent particulier sur la modernisation de leurs équipements.

Il est ainsi procédé à la création du conseil de défense et de sécurité nationale dans le cadre duquel le Président de la République décidera des orientations de notre politique de sécurité nationale. Une formation spécialisée de ce conseil est également créée : le conseil national du renseignement.

Le projet de loi programme les moyens financiers dont disposera la mission défense et les répartit en fonction des priorités arrêtées par le Livre blanc. 185 milliards d'euros seront alloués à la mission défense pour les années 2009 à 2014, dont 101 Milliards d'euros pour les seuls crédits d'équipement.

Cet effort au profit de l'équipement, de l'investissement et de la condition du personnel est sans précédent. Il marque la volonté de la France de retrouver son rôle de grande puissance dans un monde de plus en plus complexe.

Fusion Banque Populaire-Caisse d'Epargne

Le rapprochement entre ces deux grandes banques coopératives, les Caisses d'Epargne très présentes auprès des particuliers et les Banques populaires très présentes auprès des entreprises, soulevait de nombreuses interrogations. J'ai ainsi souhaité avec le groupe Nouveau Centre obtenir des garanties et des réponses sur 4 questions : l'intérêt économique de la fusion; les risques de suppression d'emplois

dans les deux groupes; les pertes abyssales de Natixis et leurs conséquences sur le cours de l'action dont nombre de Français s'était portés acquéreurs; la forme de la recapitalisation du groupe par l'argent public et les contreparties exigées en retour.

Le vote du groupe sur le texte dépendait des réponses à chacune de ces questions. Dans l'ensemble, les réponses et les améliorations sur le texte ont permis de l'équilibrer. Néanmoins, la question de la sauvegarde des emplois dans les deux groupes reste épineuse. Je resterai donc vigilant quant au respect des engagements pris dans le sens du maintien des emplois.

Partage des salariés

Nous avons durant ce mois de juin discuté d'un texte de loi proposant une nouvelle conciliation des intérêts des salariés et des entreprises : les groupements d'employeurs ; la mise à disposition de personnel à but non lucratif (« prêt de main-d'œuvre »); l'alternance ; le télétravail.

J'ai soutenu cette proposition dans son esprit car elle permet de moderniser certains dispositifs en fonction des pratiques du travail. Néanmoins, le projet devait être complété par certaines garanties. C'est pourquoi le groupe Nouveau centre a notamment souhaité sécuriser juridiquement les employés qui cumulent des emplois à temps partiel dans différentes entreprises dans le cadre de groupements d'employeurs, ainsi que les droits des salariés en cas de prêts de main-d'œuvre afin d'éviter le chômage ou le chômage partiel.

CONTROLE DE L'ACTION GOUVERNEMENTALE

Le renforcement des pouvoirs de contrôle du Parlement m'offre de nouveaux moyens que j'utilise au service de notre circonscription et de notre pays.

Séance du 20 mai 2009 : Question à M. Patrick DEVEDJIAN, Ministre chargé de la mise en œuvre du plan de relance.

J'ai interrogé M. Patrick DEVEDJIAN, sur l'évaluation du plan de relance. Au vu de l'importance de la crise, il me semblait utile d'alerter le gouvernement sur l'importance d'engager tous les travaux comme il en avait été décidé. J'ai ainsi demandé au gouvernement d'envisager des solutions de substitution en cas de retard voire d'abandon des projets.

Ma question concernait aussi notre département d'Eure-et-Loir dans lequel plusieurs projets restent en attente. En cas de nouvelles opportunités offertes par le plan de relance, je défendrai avec ardeur les projets importants de notre circonscription.

Séance du 4 juin 2009 : Question à M. Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat aux Transports

J'ai interrogé M. Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat aux transports, sur l'inscription des travaux de la RN10 dans le Plan de Modernisation des Itinéraires routiers (PDMI) avant la fin de l'année afin qu'ils soient rapidement engagés avant la fin de l'année. La dangerosité de la RN10, empruntée chaque jour par plus de 15 000 véhicules dont 30% de poids lourds, n'est plus à prouver. 5 zones noires ont été recensées : l'entrée nord de Bonneval ; la déviation de Marboué-Flacey ; la sécurisation de la commune de La Chapelle-du-Noyer, au hameau La Fringale ; le passage à niveau d'Autheuil – qui figure parmi les passages à niveau prioritaires de RFF- ; et l'entrée sud de Cloyes-sur-le-Loir.

Séance du 4 juin 2009 : question à Mme Roselyne BACHELOT, Ministre de la Santé

J'ai souhaité interroger Mme Roselyne BACHELOT sur la situation difficile que traverse l'hôpital psychiatrique de Bonneval. Les tragédies rencontrées ces dernières années doivent pourtant nous rappeler tout l'intérêt à correctement soigner les patients, protéger le personnel médical et préparer à la bonne réinsertion dans la société. Les difficultés budgétaires de l'hôpital Henry Ey ont des conséquences lourdes sur le personnel encadrant et le service des curatelles. J'ai ainsi demandé à Roselyne BACHELOT qu'elle assure à l'hôpital tous les moyens dont il a besoin.

Séance du 17 juin 2009 : Question d'actualité à Mme Christine LAGARDE, Ministre de l'Economie

J'ai interrogé Mme Christine LAGARDE, sur la possibilité d'instaurer une taxation sur les flux financiers. La gravité de la crise financière et ses impacts sur l'activité économique et les emplois appellent à réformer en profondeur le système de régulation financière. Pour autant, on assiste aux Etats-Unis à un retour aux bonnes vieilles pratiques (spéculation, rémunération excessives des dirigeants) qui nous ont pourtant amenés à la catastrophe. J'ai donc demandé au gouvernement des précisions sur son engagement ferme à refonder le système de régulation mondial et sur la création d'une taxe sur les flux financiers afin d'éviter de nouveau une dérive spéculative.

Séance du 17 juin 2009 : Question d'actualité à M. Michel BARNIER, Ministre de l'Agriculture

Inquiet de la situation des producteurs laitiers, je me suis associé à la question de mon collègue François ROCHEBLOINE, demandant au gouvernement d'agir fermement en faveur des producteurs laitiers. Malgré les premiers accords, il convient d'aller plus loin et de rétablir des conditions de négociation avec les distributeurs et les transformateurs qui permettent aux producteurs laitiers de négocier librement leurs prix. Il en va de la survie de la filière et de la profession.

CIRCONSCRIPTION

Sur le terrain, les dossiers importants n'ont pas manqué ces derniers mois.

Pour la ligne SNCF entre Paris et Châteaudun, je viens d'obtenir que 13,5 millions d'euros de crédits supplémentaires soient attribués à Réseau Ferré de France (RFF) pour réaliser les travaux nécessaires, le Conseil Régional venant enfin d'accepter ma proposition de revoir le contrat de projet Etat-Région sur le sujet.

Ces travaux commenceront dès cette année pour la section Voves-Auneau, l'an prochain pour la section Bonneval-Voves et en 2011 pour les sections Châteaudun-Bonneval et Auneau-Dourdan.

Quant au projet de gare TGV à la bifurcation de la LGV Atlantique, Dominique BUSSEREAU, secrétaire d'Etat chargé des transports, m'a indiqué que la construction de cet équipement pouvait être inscrit rapidement au Schéma National des Infrastructures Ferroviaires.

Le projet est également soutenu par Réseau Ferré de France (RFF) ; reste à vaincre les réticences de la SNCF. C'est pourquoi le Ministre a saisi le Conseil général des Ponts et Chaussées pour un arbitrage technique définitif avant la fin de l'année.

Ce projet a déjà fait l'objet d'une expertise technique, commerciale et économique du cabinet SYSTRA; d'une étude socio-économique d'urbanisme; d'une étude de robustesse confirmant la bon intégration de la gare dans le trafic; les résultats de deux autres études sont attendues, l'une de la SNCF confirmant les chiffres en matière de trafic voyageurs.

Totalement opposé au **projet de stockage de déchets ultimes à Saint-Escobille**, au sud-ouest du département de l'Essonne, je l'ai fait savoir à Jean-Louis BORLOO par un courrier et deux questions orales en Assemblée.

Parce que l'impact de ce projet sur le trafic routier et la nappe de Beauce s'étendrait sur plusieurs communes d'Eure-et-Loir, j'ai demandé qu'en tout état de cause, le Préfet d'Eure-et-Loir, mais aussi les élus du département soient associés étroitement à l'examen de ce dossier.

Concernant la base aérienne de Châteaudun, le 9 juin, j'ai été reçu, avec les syndicats, par le directeur de Cabinet du Ministre de la Défense. Nous avons évoqué le nouveau projet d'installation d'une unité de déconstruction, les alternatives éventuelles aux activités actuelles, et aussi leurs perspectives de développement sur le site.

Telles ont été les orientations de mon action ces trois derniers mois, et les précisions qu'il m'a semblé important de vous donner, comme je l'ai fait à chaque déplacement dans les chefs-lieux de canton pour des réunions publiques durant les mois de mars et avril, où j'ai été très heureux de vous y retrouver. Bien entendu, je compte prolonger et détailler ces réflexions lors de nos rencontres tout au long de l'année, afin de vous rendre compte « en direct » de mon travail de parlementaire ; ces rendez-vous me permettent de le nourrir de vos observations et de votre expérience. Vous êtes les bienvenus soit à ma permanence parlementaire de Châteaudun, soit lors de mes réunions dans votre commune.

Croyez, Madame, Monsieur, en mon engagement et à l'expression de mon sincère dévouement.

Philippe VIGIER
Député d'Eure-et-Loir
Maire de Cloyes-sur-le-Loir